

Rentrée Licence – Niveau 3

Vous vous inscrivez en N3, vous devez :

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026

De 10h à 12h

1

Assister à la
réunion de
RENTREE
DE LA LICENCE

Arts du spectacle..... Salle 336 – 3 ^{ème} étage	Lettres classiques..... Salle 111 – 1 ^{er} étage
Études culturelles – Métiers du livre..... Amphi 120 – 1 ^{er} étage	Lettres modernes..... Salle 125 – 1 ^{er} étage
Études culturelles - Tourisme..... Salle 338 – 3 ^{ème} étage	Philosophie..... Salle 124 – 1 ^{er} étage
Géographie et aménagement..... Salle 339 – 3 ^{ème} étage	Sciences du langage..... Salle 123 – 1 ^{er} étage
Histoire..... Amphi 2 – 1 ^{er} étage	Sociologie..... Amphi 425 – 4 ^{ème} étage
Histoire de l'art et archéologie..... Amphi 329 – 3 ^{ème} étage	Double licence philosophie/sociologie..... Salle 112 – 1 ^{er} étage

2

Choisir une
UE LIBRE

Vous devez suivre en N3 une UE Libre
Attention : cette UE est validée au 2nd semestre mais les modalités d'inscription et les enseignements peuvent avoir lieu dès le 1^{er} semestre et diffèrent en fonction du choix d'UE libre que vous ferez. Renseignez-vous bien dès le début de l'année sur les choix offerts, les modalités d'inscriptions et les périodes de cours (informations communiquées lors de la réunion de rentrée de votre licence).

Liste et description des UE libres proposées disponibles en suivant ce lien :
<https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-ue-libres>

Vous vous inscrivez en N3, vous pouvez :

3

Assister à la
réunion de
PRESENTATION
DES
ENSEIGNEMENTS
TRANSVERSAUX

A partir de 13h – Amphi 2

Parcours Pluridisciplinaire Lettres-Sciences.....	13h00-14h00
Parcours Pluridisciplinaire Lettres-Administration.....	14h00-15h00
Option Français Langue Etrangère (FLE)..... <i>(pour lettres modernes, sciences du langage, UFR LCC-LLCER)</i>	15h00-16h00

4

Vous rendre aux
PERMANENCES
des
DEPARTEMENTS

à partir de 14h

Si vous avez besoin de précisions ou des questions à poser sur les mineures, les emplois du temps, l'UE libre, le LANSAD, les groupes de TD, etc., vous pouvez vous rendre à la permanence de votre département (responsable de formation selon indications données lors de la réunion de rentrée de votre licence).

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

5

Vous rendre aux
permanences
du SCLV

SCLV : Service Commun des Langues Vivantes – de 9h à 12h *Salles au Centre des langues et Multimédia – Site Carnot)*

Vous devez suivre une UE de langue vivante -> LANSAD (Langue pour spécialistes d'autres disciplines).
Le SCLV assure des permanences pour répondre à vos questions

Informations sur l'inscription dans les groupes à consulter sur le page internet du SCLV sur le site de l'UCA :
<https://www.uca.fr/formation/nos-formations/service-commun-des-langues-vivantes>